



## Ville de Vitry Sur Seine – Relais Point Justice

<p><b>RELAIS MAIRIE DE LA GARE</b> 28 avenue Paul Vaillant Couturier Tél : 01-43-91-15-50 Du lundi au vendredi 9h-11H30 et de 13h30 à 17h. Le jeudi de 13h30 à 17h <b>FERMÉ LE JEUDI MATIN</b></p>	<p><b>RELAIS MAIRIE DU PLATEAU</b> 15 rue Lebrun Tél : 01-45-73-97-27 Du lundi au vendredi 9h-11H30 et de 13h30 à 17h. Le jeudi de 13h30 à 17h <b>FERMÉ LE JEUDI MATIN</b></p>
--	--

## ATTESTATION D'ACCUEIL

(Décret n° 2004-1237 du 17 novembre 2004)

### ❖ PIECES À PRODUIRE :

#### DOCUMENTS ORIGINAUX + PHOTOCOPIES

<p><u>Si le demandeur est français ou européen</u></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Carte nationale d'identité en cours de validité, Ou passeport en cours de validité. Ou carte de séjour de ressortissant de la CEE ou de l'espace économique européen</li></ul>	<p><u>Si le demandeur est de nationalité étrangère</u></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Titre de séjour <b>en cours de validité et à la bonne adresse</b></li><li>• Récépissé en cas de changement d'adresse avec les dates de validité</li></ul>
<p><u>Si le demandeur est locataire</u></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Contrat de location comportant la description du logement + tampon du bailleur</li></ul>	<p><u>Si le demandeur est propriétaire</u></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Acte d'acquisition comportant la description du logement + tampon du notaire</li></ul>

#### Documents complémentaires : DOCUMENTS ORIGINAUX UNIQUEMENT

- Justificatif de domicile (quittance de loyer non manuscrite, électricité, gaz, téléphone de – de 3 mois
- Livret de famille ou attestation accompagnant la carte vitale
- Dernier avis d'imposition
- 3 derniers bulletins de salaire de Monsieur et Madame
- Pension d'invalidité ou de retraite ou les 3 relevés de compte
- 3 derniers relevés d'attestation de pôle emploi
- Relevé de prestations familiales (CAF)
- 3 derniers relevés de banque pour les étudiants
- Kbis et le bilan comptable
- Un timbre fiscal de **30€ (achat au bureau de tabac, aux impôts, ou sur internet) uniquement en timbres dématérialisés**

**Délai de délivrance : 15 jours**

❖ **RENSEIGNEMENTS À FOURNIR :**

**Pour le ressortissant étranger :**

- Nom, prénom, date et lieu de naissance, nationalité, adresse de la personne qui doit être hébergée et, le cas échéant, de son conjoint et de ses enfants ainsi que son numéro de passeport.
- Pour un mineur non accompagné par ses parents, fournir une autorisation parentale légalisée par l'autorité étrangère précisant l'objet et la durée du séjour de l'enfant **en original**
- Indiquer la durée de son séjour en France et les dates précises d'arrivée et de départ **(maximum 90 jours)**